



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# CHAMPION IRON NOMME JESSICA MCDONALD À SON CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ANNONCE LES RÉSULTATS DE VOTE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'EXERCICE FINANCIER 2023

**Montréal, le 30 août 2023** [Sydney, le 31 août 2023] - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (OTCQX : CIAFF) (« Champion » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Jessica McDonald à son conseil d'administration (le « Conseil ») à la suite de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'« Assemblée »), laquelle a eu lieu en format présentiel le mercredi 30 août 2023 à 17 h 00 (heure de Montréal) / le jeudi 31 août 2023 à 7 h 00 (heure de Sydney).

Mme McDonald est administratrice de sociétés depuis 2014 et est certifiée par l'Institut des administrateurs de sociétés depuis 2017. Elle est actuellement membre du conseil d'administration de GFL Environmental Inc. et de Foran Mining Corporation. Mme McDonald a également été administratrice de Coeur Mining, Inc. de 2018 à 2023, administratrice de Hydro One Limited de 2018 à 2022 et administratrice et présidente du conseil de Trevali Mining Corporation de 2017 à 2020. De 2014 à 2017, Mme McDonald a été présidente et directrice générale de la BC Hydro and Power Authority, un service public d'énergie propre dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à plus de 5,5 milliards de dollars et qui emploie plus de 5 000 personnes. Mme McDonald est membre du conseil d'administration de Technologies du développement durable Canada. Elle a occupé le poste de présidente et directrice générale par intérim de la Société canadienne des postes d'avril 2018 à mars 2019 et a été présidente de son conseil d'administration entre 2017 et 2020. Mme McDonald a également présidé le conseil d'administration de Powertech Labs, l'un des plus grands laboratoires d'essai et de recherche de l'Amérique du Nord, et a siégé au conseil d'administration de Powerex, une société de commerce d'énergie. Mme McDonald a une grande expérience de l'administration publique, notamment en tant que sous-ministre du premier ministre et chef de la fonction publique de la Colombie-Britannique. Mme McDonald est titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'université de Colombie-Britannique, est diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés et détient une certification en surveillance de la cybersécurité de la National Association of Corporate Directors et de l'université Carnegie Mellon.

« Nous sommes ravis d'accueillir Mme McDonald au sein de notre Conseil », a déclaré Michael O'Keeffe, président exécutif du conseil d'administration de Champion. « Sa grande expérience en administration de sociétés et le leadership dont elle a fait preuve au sein de différentes industries, dont l'industrie minière, seront des atouts précieux pour notre équipe et nous sommes enthousiastes à l'idée de bénéficier de son expertise. J'aimerais aussi remercier Andrew Love et Wayne Wouters, qui ont quitté leurs fonctions lors de l'Assemblée, pour leurs années de collaboration et leurs précieux conseils à titre de membres appréciés de notre conseil d'administration. Leur contribution au fil des ans nous ont permis de bâtir des fondations solides pour notre Société et de mettre la table pour que Champion puisse continuer à déployer sa vision d'être un chef de file au sein de la chaîne d'approvisionnement de l'acier vert. »

### **Résultats de vote de l'assemblée générale annuelle**

Lors de l'Assemblée, toutes les résolutions (à l'exception de la résolution 1) ont été adoptées par la majorité requise lors d'un vote par scrutin tel que décrit ci-dessous. La résolution 1 n'a pas été adoptée, ce qui constitue une « première frappe » (« first strike ») selon les lois australiennes.

Résolution	Votes		Votes Abstentions/Exclusions
	En faveur	Contre	
<b>1. Approbation du rapport de rémunération</b>	162 804 270 (46,40%)	188 065 988 (53,60%)	52 886 748 (1)
<b>2. Nomination de l'administrateur – Michael O'Keeffe</b>	374 739 914 (92,84%)	28 891 450 (7,16%)	125 642 (2)
<b>3. Nomination de l'administrateur – David Cataford</b>	401 677 756 (99,52%)	1 953 930 (0,48%)	125 320 (2)
<b>4. Nomination de l'administrateur – Gary Lawler</b>	347 624 667 (86,12%)	56 007 089 (13,88%)	125 250 (2)
<b>5. Nomination de l'administratrice – Michelle Cormier</b>	382 148 607 (94,68%)	21 483 149 (5,32%)	125 250 (2)
<b>6. Nomination de l'administrateur – Jyothish George</b>	401 617 488 (99,50%)	2 013 880 (0,50%)	125 638 (2)
<b>7. Nomination de l'administratrice – Louise Grondin</b>	392 580 819 (97,30%)	10 880 355 (2,70%)	295 832 (2)
<b>8. Nomination de l'administratrice – Jessica McDonald</b>	403 069 215 (99,86%)	562 541 (0,14%)	125 250 (2)

Notes : (1) Représente les droits de vote détenus directement ou indirectement par des principaux dirigeants de Champion (y compris des membres du conseil d'administration de Champion) et leurs parties étroitement liées, que ce soit en leur nom propre ou en tant que fondés de pouvoir, et les votes exercés par le président d'Assemblée sur la base d'une procuration non dirigée (lorsque la procuration ne donnait pas expressément au président d'Assemblée le pouvoir de le faire), qui ont tous été exclus du vote, ainsi que 1,263,744 actions ordinaires de la Société qui ont fait l'objet d'une abstention.

(2) Représente des actions ordinaires de la Société qui ont fait l'objet d'une abstention.

Lors de l'Assemblée, le nombre total d'actions ordinaires de la Société représentées en personne ou par procuration était de 403 757 006, ce qui correspond à environ 78.07 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

Une webdiffusion audio en direct était aussi disponible pendant l'Assemblée et la retransmission de la conférence sera bientôt accessible sur le site Web de Champion à l'adresse [www.championiron.com/investisseurs/evenements-presentations](http://www.championiron.com/investisseurs/evenements-presentations).

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents de la Société déposés sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

### **À propos de Champion Iron Limited**

Champion, par l'entremise de sa filiale entièrement détenue Minerai de fer Québec inc., détient et exploite le complexe minier du Lac Bloom, situé à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, à environ 13 km au nord de Fermont, Québec. La mine du Lac Bloom est une mine à ciel ouvert avec deux concentrateurs qui s'alimentent principalement en énergie hydroélectrique renouvelable. Les deux concentrateurs ont une capacité nominale combinée de 15 Mtpa et produisent du concentré de minerai de fer à haute teneur (66,2 % Fe) avec de faibles teneurs en contaminants et ont prouvé leur capacité à produire un concentré de qualité supérieure destiné à la réduction directe (67,5 % Fe). En janvier 2023, la Société a annoncé les résultats positifs d'une étude évaluant la valorisation de la moitié de la capacité de la mine du Lac Bloom en un minerai de fer destiné à la réduction directe et a approuvé un budget initial pour faire avancer le projet. Les produits de minerai de fer à haute teneur et à faible contamination du Lac Bloom ont su se mériter une prime par rapport au prix de référence Platts IODEX pour le minerai de fer à 62 % Fe. La Société expédie son concentré de minerai de fer du Lac Bloom par rail jusqu'au port de chargement situé à Sept-Îles, Québec, et l'a vendu à ses clients partout dans le monde, incluant en Chine, au Japon, au Moyen-Orient, en Europe, en Corée du Sud, en Inde et au Canada. En plus du Lac Bloom, Champion possède également un portefeuille de projets

d'exploration et de développement dans la Fosse du Labrador, incluant le projet Kamistiatusset situé à quelques kilomètres au sud-est du Lac Bloom, et le projet de minerai de fer de Consolidated Fire Lake North situé à environ 40 km au sud du Lac Bloom.

### **Mise en garde à propos des énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse renferme de l'information et des énoncés qui peuvent constituer de l'« information prospective » aux termes des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de termes comme « planifie », « s'attend à », « budgète », « est prévu », « estime », « continue », « prévoit », « projette », « prédit », « a l'intention de », « anticipe », « vise », « cible » ou « est d'avis », ou toute variation de ces termes, y compris leurs négatifs, ou des énoncés à l'effet que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « doivent », « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris. Les énoncés prospectifs comportent des risques inhérents, des incertitudes et d'autres facteurs qui ne peuvent être prédits ni contrôlés par la Société.

Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques compris dans le présent communiqué de presse qui concernent des événements futurs, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser, incluant les attentes de la Société quant à la position de Champion au sein de la chaîne d'approvisionnement verte de l'acier, sont des énoncés prospectifs.

Bien que Champion croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux indiqués dans les énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter : (i) les résultats des études de faisabilité; (ii) les changements aux hypothèses utilisées dans le cadre des études de faisabilité; (iii) les délais dans les projets; (iv) le moment et l'incertitude du passage de l'industrie sidérurgique au vert et aux fours à arc électrique; (v) la disponibilité continue de capital ou de financement ainsi que l'état général de l'économie, du marché et des affaires; (vi) les incertitudes générales économiques, concurrentielles, politiques et sociales; (vii) les prix futurs du minerai de fer; (viii) les futurs coûts de transport; (ix) des défaillances des usines, des équipements ou des processus à opérer comme prévu; (x) des retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales, des permis nécessaires ou dans l'achèvement d'activités de développement ou de construction; et (xi) les effets de catastrophes et de crises de santé publique, incluant l'impact de la COVID-19 sur l'économie mondiale, le marché du minerai de fer et les opérations de Champion; ainsi que les facteurs traités dans la section sur les facteurs de risque du rapport annuel 2023, de la notice annuelle et du rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2023 de la Société, disponibles sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), auprès de l'ASX à l'adresse [www.asx.com.au](http://www.asx.com.au) et sur le site Web de la Société à l'adresse [www.championiron.com](http://www.championiron.com). Rien ne garantit que cette information se révélera exacte, les résultats réels et les événements futurs pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans l'information prospective. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure à l'information prospective.

Toute l'information prospective de Champion dans le présent communiqué de presse est donnée en date des présentes ou à toute autre date spécifiée dans les énoncés prospectifs et est fondée sur les avis et les estimations de la direction de Champion et sur l'information dont la direction dispose à la date des présentes. Champion décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser son information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige. Si la Société publie une mise à jour de l'un ou de plusieurs des énoncés prospectifs, l'on ne doit pas supposer que d'autres mises à jour suivront à propos de ces énoncés prospectifs ou d'autres énoncés prospectifs. Champion met en garde le lecteur à l'effet que la liste de risques et d'incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lecteurs devraient considérer les facteurs ci-dessus avec attention, ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Michael Marcotte, CFA

Vice-président sénior au développement corporatif et aux marchés des capitaux

514-316-4858, poste 1128

[info@championiron.com](mailto:info@championiron.com)

Tous les montants en dollars cités dans les présentes sont libellés en dollars canadiens.

*Pour de plus amples renseignements sur Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site Web à l'adresse suivante :*

[www.championiron.com](http://www.championiron.com).

La diffusion du présent communiqué de presse a été autorisée par le chef de la direction de Champion Iron Limited, David Cataford.